Gestion des stages
'Espace Extranet Étudiant'
Procédure d'édition de la lettre d'affectation et de la convention de stage

La gestion des stages se fait **exclusivement sur le site** de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Sfax.

Pour accéder aux différents documents des stages contenant toutes les informations utiles à leurs déroulements vous devez posséder un "**compte étudiant**" activé.

> *Si vous avez oublié vos paramètres de connexion, vous devez contacter le gestionnaire du site par mail à l'adresse suivante :* **mayssoun.njeh@isbs.usf.tn**

Une fois connecté, votre environnement numérique laissera apparaître plusieurs rubriques, entre autres, une rubrique "**Stages obligatoires**", suivez alors les étapes suivantes :

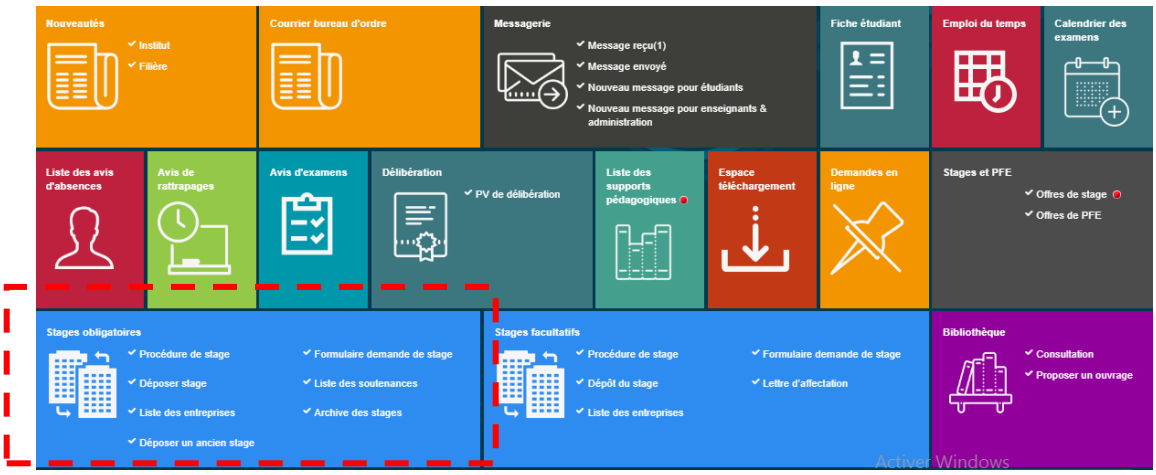

1ère étape :

La première chose à faire est de télécharger un formulaire personnalisé depuis la sous-rubrique "**Formulaire demande de stage**", que vous présenterez aux entreprises et sociétés susceptibles de vous accepter en stage.

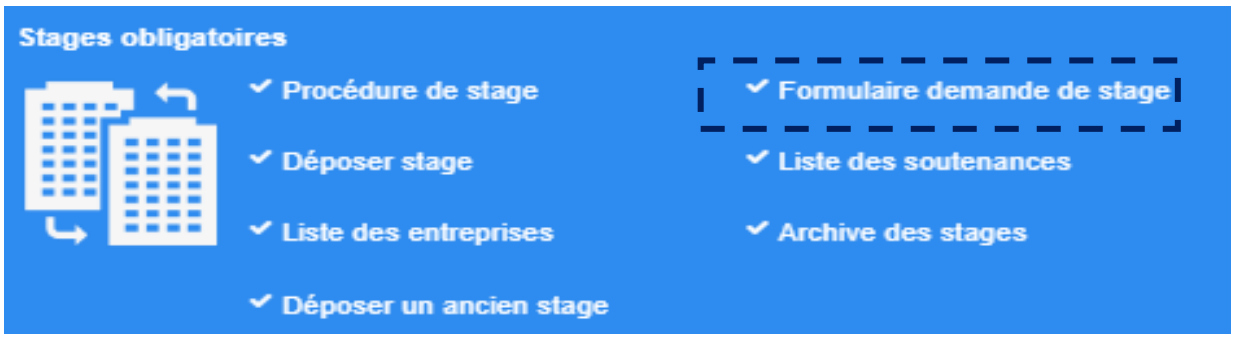

2ème étape :

Une fois votre demande de stage *est signée par l'organisme d'accueil (société, laboratoire, hôpital, clinique,…)* vous passez à la sous-rubrique "**Déposer stage**".

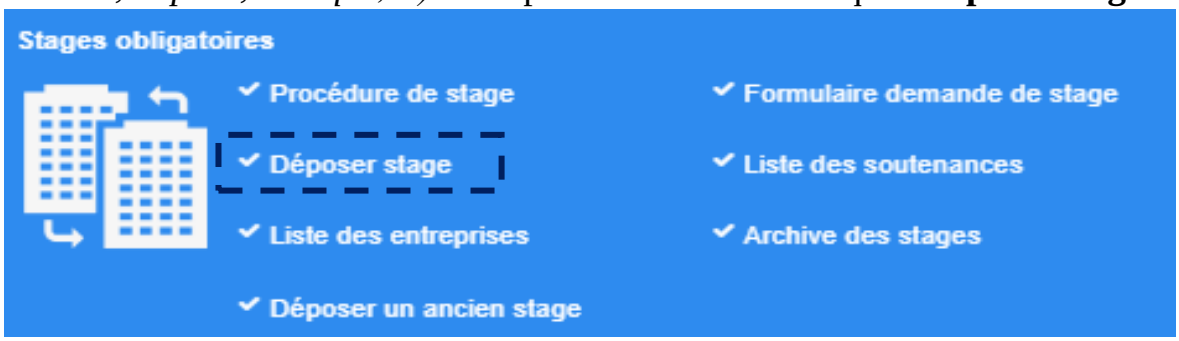

Les informations relatives à l'organisme d'accueil doivent être saisies dans les cases correspondantes (n'oubliez pas d'appuyer sur "**Envoyer**").

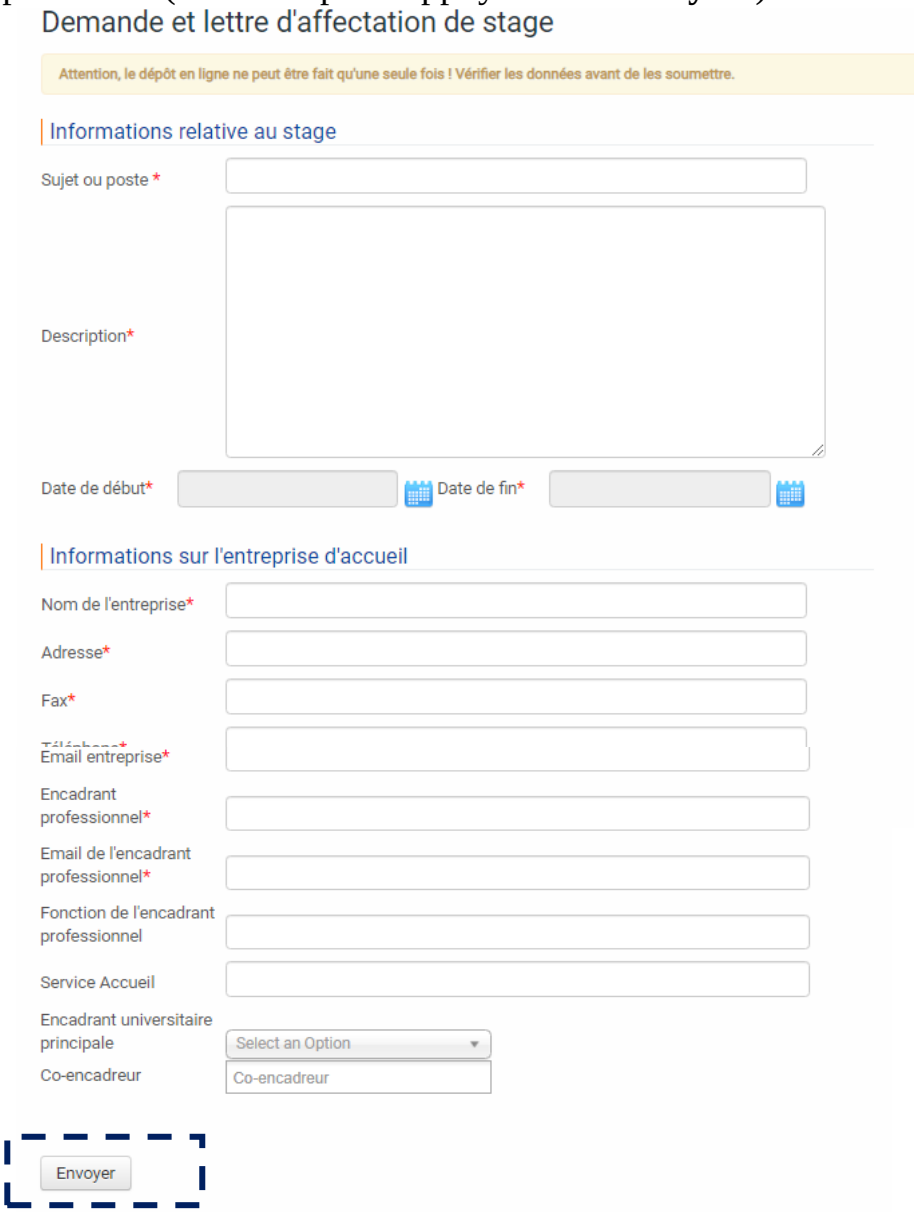

En attente de **validation** de votre demande, **déposez à la direction des stages la demande de stage signée par l'organisme d'accueil**.

3ème étape :

Pour pouvoir télécharger la "**Lettre d'affectation**" et la "**convention**", votre dépôt de stage doit être validé. **Cette opération de validation est sous la responsabilité des chefs de départements .**

Une fois votre demande est validée une nouvelle rubrique "**Stage déposé**" va apparaitre.

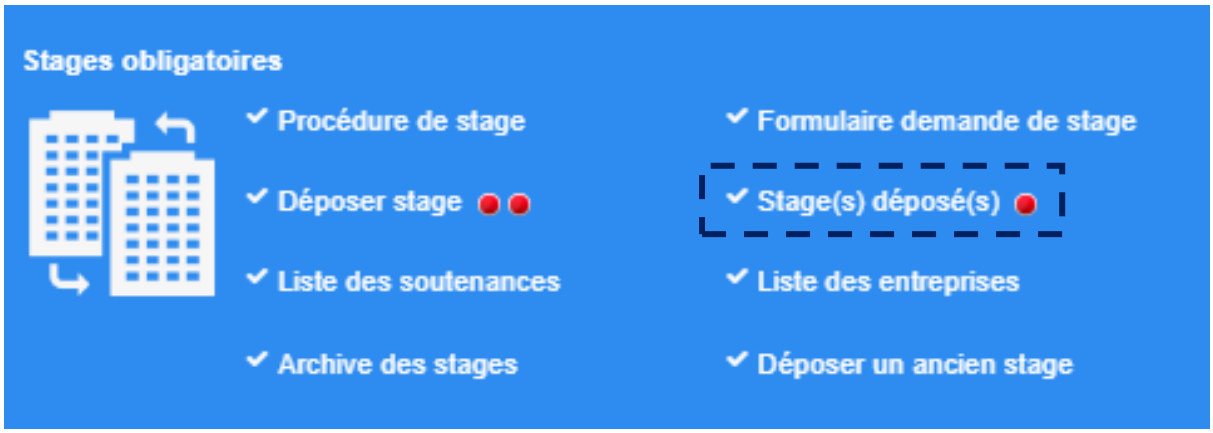

En cliquant sur cette rubrique, une nouvelle fenêtre va s'afficher, appuyer alors sur **Lettre d'affectation** pour télécharger votre Lettre d'*affectation ainsi* que la *convention de stage* que **vous devez faire signer par la direction des stages**.
Vous devez également télécharger le document '**Proposition SFE'** qui doit être signé par le(s) encadrant(s) académique(s). **Ce document et à remettre à la direction des stages avec la lettre d'affectation**.

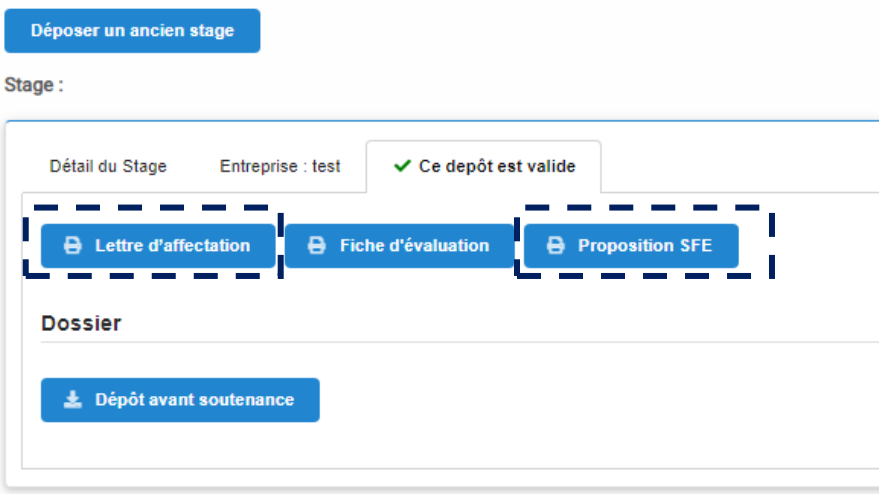

*Il n'est possible de fournir aux étudiants partant en stage **qu'une seule lettre d'affectation** et il est vivement recommandé de garder constamment une photocopie de tous les documents relatifs aux stages.*

Nous rappelons aux étudiants concernés par les stages obligatoires qu'il est **formellement interdit** de regagner le stage sans la lettre d'affectation et la convention signée par le directeur des stages. Les stages effectués sans ces documents officiels ne seront pas validés.

Vous devez aussi télécharger **la fiche d'évaluation** que vous devez remettre à votre encadrant industriel.

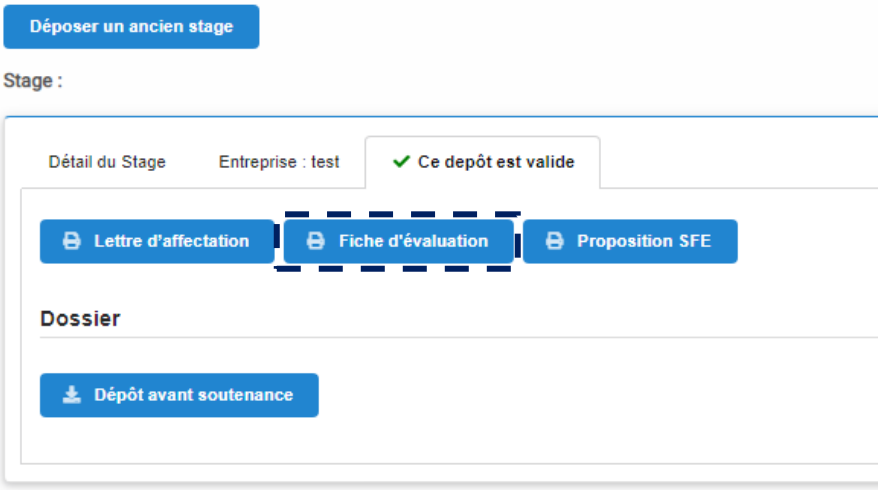

Vous devez consulter aussi la rubrique '**Espace téléchargement**' pour télécharger le Guide rédaction de votre PFE, ainsi que la Page de Garde.

N'oubliez pas : La seule manière de faire du bon travail, c'est d'aimer ce que vous faites. 'Steve Jobs'

La direction des stages vous souhaite la réussite et le succès dans vos stages